

INONDATIONS

L'ÎLE-BIZARD-SAINTE-GENEVIÈVE



LA PRÉVENTION AU CŒUR DE L'ACTION

GUIDE DU CITOYEN

 /inondationsibsg

Les inondations printanières 2017

Les inondations printanières de 2017 ont touché des centaines de résidences, causé des refoulements d'aqueduc et d'égout et mobilisé une centaine d'employés de l'arrondissement en plus de 200 bénévoles. Des dizaines de résidences ont été évacuées et des millions de dollars investis du fait de l'augmentation constante du niveau d'eau. Nous avons préparé pour votre bénéfice, le document suivant afin de vous aider à protéger votre résidence et votre famille en cas de futures inondations. Prenez note que ce guide vous est remis à titre informatif, vous devez l'adapter à votre situation.

POURQUOI?	Gonflement des rivières, conditions météorologiques (pluies abondantes, fonte rapide des neiges).
QUAND?	Généralement entre le début avril et la fin mai.
QUOI VÉRIFIER?	Les règles bathymétriques installées dans certains secteurs inondables de l'arrondissement. Une sonde hydrométrique opérée par hydro météo vous permet de suivre l'évolution de la crue des eaux à l'adresse suivante : Lac des Deux Montagnes - MSP
QUOI SAVOIR?	Lac des Deux-Montagnes <ul style="list-style-type: none">• Le seuil d'inondation mineure est établi à 23,3 m• La cote d'inondation 2 ans est à 23,41 m• La cote 20 ans est à 24,19 m• La zone 100 ans est à 24,52 m
OÙ S'INFORMER?	La page Facebook /inondationsibsg , facebook/MTLibsg , facebook.com/mairemarinacci . Vous y trouverez de l'information continue. Le site de l'arrondissement : www.ville.montreal.qc.ca/ibsg ou par courriel : arribsg@ville.montreal.qc.ca

AVANT L'INONDATION

Dès le mois de mars de chaque année, l'arrondissement procède à la vérification de ses ressources et effectifs afin d'être prêt à faire face à une inondation. Des règles bathymétriques seront installées à certains points critiques des principaux secteurs touchés afin que les citoyens puissent suivre visuellement la variation des niveaux d'eau. En tant que citoyen, l'arrondissement vous rappelle que **la responsabilité individuelle est la clé d'un véritable succès**.

Voici quelques actions que vous pouvez poser pour être prêt.

Que ce soit une inondation, un feu ou une autre catastrophe, il est important de dresser un **inventaire de vos biens**. Vous pouvez faire une liste, prendre des photos ou même une vidéo. Un tel inventaire pourrait grandement vous faciliter la tâche advenant une réclamation à faire auprès de votre assureur ou de tout autre organisme gouvernemental.

TROUSSE D'URGENCE

Chaque résidence devrait être munie d'une trousse d'urgence permettant à ses habitants de subvenir à leurs besoins sans sortir pour une durée d'au moins 72 heures.



Assemblez-en une!

Liste de vérification pour une trousse d'urgence de base :

- Eau — deux litres d'eau par personne par jour (y compris des petites bouteilles)
- Aliments non périssables comme de la nourriture en conserve, des barres énergétiques et des aliments déshydratés (remplacez l'eau et les aliments chaque année)
- Ouvre-boîte manuel
- Lampe de poche à manivelle ou à piles (et piles de rechange)
- Radio à manivelle ou à piles (et piles de rechange)
- Trousse de premiers soins
- Clés supplémentaires pour la voiture et la maison
- Argent comptant, chèques de voyage et monnaie
- Documents importants de la famille, tels que vos pièces d'identité, vos documents d'assurance et vos relevés bancaires
- Guide du plan d'urgence – conservez-en une copie dans votre trousse, ainsi que les coordonnées importantes (<https://www.preparez-vous.gc.ca/>)
- Bougies, allumettes ou briquet
- Vêtements et chaussures de rechange pour tous les membres de la famille
- Sac de couchage ou couverture pour tous les membres de la famille
- Articles de toilette et d'hygiène personnelle
- Désinfectant pour les mains, papier hygiénique et sacs à ordures
- Carte téléphonique prépayée, chargeur pour téléphone mobile
- Aliments et fournitures pour animaux
- Préparation pour nourrissons, aliments et fournitures pour bébés
- Activités pour les enfants, tels que des livres, des casse-tête ou des jouets
- Médicament sur ordonnance, matériel médical
- Ustensiles, assiettes et tasses
- Eau de Javel ou comprimés pour purification de l'eau
- Outils de base (marteau, pinces, clé, tournevis, gants de travail, couteau de poche)
- Petit réchaud à combustible et combustible
- Sifflet (pour attirer l'attention)
- Argent comptant
- Ruban adhésif électrique

BAC D'URGENCE

Pendant une inondation, il est important d'être prêt. Pour ce faire, il y a plusieurs choses à se procurer. Voici une liste d'items que nous vous conseillons d'avoir sous la main avant d'atteindre le niveau d'une inondation mineure (à adapter selon vos besoins) :

- 1 pompe 2''
- 1 tuyau
- Pompes à coussins (une pompe par margelle si applicable)
- 5 cordes d'extension
- 1 boîte de sacs de poubelle
- 1 boîte de sacs Ziploc
- 2 lampes de poche munies de piles
- Génératrice (toujours placer la génératrice à l'extérieur de la maison)
- Perceuse
- 4 contenants ronds (genre chaudière de chlore) pour mettre dans chaque margelle.
- 1 poubelle de plastique
- 1 pelle ronde
- 20 boîtes de type déménagement ainsi que du ruban adhésif
- 20 briques (pour élever les meubles)
- Plywood traité (pour chacune des fenêtres)
- Plywood traité pour la descente de sous-sol s'il y a lieu
- Quelques morceaux de bois 2 X 4
- Bidons d'essence
- Bombonne de propane pleine
- Radio portative à batteries

PENDANT L'INONDATION

L'ENCLenchement DES MESURES D'URGENCE

Concrètement pour les citoyens, l'enclenchement des mesures d'urgence commence par la distribution de sacs de sable (pour ceux qui n'en ont pas) et de polythène par l'arrondissement, l'installation de ballons dans les égouts pluviaux et des pompes municipales.

Ensuite, un responsable bénévole sera attiré à différents secteurs suivant le déclenchement des mesures d'urgence. En coordination avec l'arrondissement, cette personne veillera à la distribution efficace et prioritaire des sacs de sable, au recensement des besoins des citoyens, à la gestion de la distribution des ressources et au déploiement des bénévoles chez les citoyens.

En plus du 311, deux lignes directes d'urgence (514-620-6035 ou le 514-620-3098) seront mises en fonction pour assurer une communication plus efficace pour les citoyens. Ces numéros seront publiés par les canaux préalablement mentionnés.

PLAN D'URGENCE EN 3 ÉTAPES

Nous vous proposons un plan d'urgence en trois étapes détaillées ainsi que les actions à poser pour chacune d'elles.

PLAN A

Protéger sa maison.

PRÉPARATION	ACTIONS
<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Commander des sacs de sable<input type="checkbox"/> Sortir le bac d'urgence<input type="checkbox"/> Préparer le sac d'urgence<input type="checkbox"/> Regrouper les papiers importants<input type="checkbox"/> Bloquer les conduites d'égout, la toilette, la douche et le lavabo ou fermer l'eau<input type="checkbox"/> Libérer le sous-sol<input type="checkbox"/> Monter les meubles du sous-sol sur des briques et mettre des ballons dans la sortie d'eau<input type="checkbox"/> Monter meubles et boîtes aux étages supérieurs<input type="checkbox"/> Enlever tous les produits nocifs et nettoyeurs<input type="checkbox"/> Démonter la fournaise<input type="checkbox"/> Démonter le purificateur d'eau<input type="checkbox"/> Remplir les bidons d'essence<input type="checkbox"/> Préparer plan B	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Ramasser les meubles, jouets, accessoires dans la cour<input type="checkbox"/> Installer la digue de sacs de sable<input type="checkbox"/> Enlever les panneaux de la clôture afin de construire une digue efficace<input type="checkbox"/> Creuser les trous dans les margelles et installer les pompes<input type="checkbox"/> Creuser un trou dans l'entrée arrière<input type="checkbox"/> Mettre du silicone et des planches de bois autour des fenêtres<input type="checkbox"/> Rendre étanches les portes et fenêtres du sous-sol<input type="checkbox"/> Mettre des sacs de sable autour des fenêtres<input type="checkbox"/> Mettre un ballon dans la sortie d'eau<input type="checkbox"/> Sécuriser tous biens ou objets sur votre propriété pouvant être déplacés ou emportés par la crue (poubelle, bac de recyclage, bois de chauffage, ...)

PLAN B

Installer la ou les pompes requises pour empêcher l'eau de s'accumuler dans votre sous-sol ou même d'atteindre votre rez-de-chaussée.

PRÉPARATION	ACTIONS
<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Élever la génératrice sur des palettes devant la fenêtre <u>à l'extérieur</u><input type="checkbox"/> Installer la ou les pompes et les tuyaux<input type="checkbox"/> Préparer les valises de chaque membre de la famille avec TOUS les vêtements et aller les porter à un endroit sécuritaire	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Mettre une planche de bois sur la porte-patio et protéger les fenêtres<input type="checkbox"/> Mettre un plastique et des sacs de sable devant la porte d'entrée<input type="checkbox"/> Barrer le cabanon<input type="checkbox"/> Mettre un ballon dans la sortie d'eau

PLAN C

Sécuriser et évacuer la maison.

PRÉPARATION	ACTIONS
<input type="checkbox"/> Faire fermer l'électricité et le gaz. <input type="checkbox"/> Fermer toutes les fenêtres.	<input type="checkbox"/> Prendre le sac d'urgence.* <input type="checkbox"/> Barrer toutes les portes et fenêtres.

* Le sac d'urgence pourrait contenir les effets suivants dans un sac ziploc :

- Cellulaire et chargeur
- Les clés d'auto
- Portefeuille
- Médicaments
- Crème à main
- TOUTES les factures (essence, pompes, tuyaux...)
- Contrat d'assurance
- Lettre de refus ou d'acceptation de couverture des assurances
- Preuve de résidence de chaque personne (bulletin pour les enfants, permis de conduire pour les adultes, passeports...)
- Comptes de taxes
- Liste détaillée des pertes et biens
- Liste des numéros de téléphone importants
- Vêtements et effets personnels pour quelques jours

Informez l'arrondissement de votre départ (remplir le formulaire), Hydro-Québec pour l'électricité, chauffage (gaz, huile), vos assurances et tous autres fournisseurs.

APRÈS L'INONDATION

Lorsque l'eau est retournée dans son lit, il y a plusieurs éléments à prendre en considération avant de réintégrer son domicile ou même pour protéger sa résidence inhabitable.

Avant de réintégrer votre domicile, assurez-vous que :

- vous avez l'autorisation d'Hydro-Québec, Gaz métropolitain ainsi que les autres autorités;
- votre structure est sécuritaire;
- l'eau est potable avant de la consommer;
- votre réseau d'égout et vos salles de bain sont fonctionnels;
- vous prenez les mesures requises si vous avez une fosse septique ou un puit artésien;
- vous portez des chaussures appropriées (bottes de pluie ou de construction);
- vous suivez correctement les recommandations de votre compagnie de chauffage;

Rapidement :

- Prendre des photos et/ou vidéos des dommages
- Retirer tous les matériaux ayant été en contact avec l'eau souillée
- Vérifier la présence de moisissures, champignons
- Procéder à la désinfection de chaque pièce ayant été en contact avec l'eau
- Installer des déshumidificateurs
- Jeter la nourriture si vos appareils ont été arrêtés ou si celle-ci est entrée en contact avec l'eau
- Sécuriser votre terrain extérieur (remplir les trous, retirer les déchets...)
- Faire analyser l'eau si vous avez un puits artésien.

NUMÉROS UTILES

Arrondissement l'Île-Bizard Ste-Geneviève :

311, 514-620-6035, 514-620-3098

Hydro-Québec : 1-800-790-2424

Gaz Métropolitain : 1-800-361-8003

LIENS IMPORTANTS

Brochure « En cas de situation d'urgence, êtes-vous prêts? »

↳ <http://www.urgencequebec.gouv.qc.ca/fr/situation-urgence/Pages/Inondation.aspx>

Que doit-on faire après des pluies abondantes et des inondations?

↳ <https://www.preparez-vous.gc.ca/cnt/hzd/flds-ftr-fr.aspx>



Modifications aux résidences suite à l'inondation 2017

Voici quelques exemples de modifications que des résidents ont apportées à leurs résidences suite aux inondations.

- Achat d'une génératrice
- Ajout d'une prise 30 AMP au RDC
- Élévation des installations électriques au sous-sol
- Ajout d'un panneau électrique pour les pompes
- Ajout d'une cuve à pompes submersibles ou l'agrandissement de celle-ci
- Achat de pompes supplémentaires
- Dignes portatives
- Achat de contreplaqué et silicone
- Réparation des fissures dans la fondation
- Achat de rouleaux de polythène
- Ajout d'un "gate valve" ou double-clapet sur l'égoût dans la maison
- Étude de la possibilité de rehaussement de terrain avec des barrières végétales



Cartes géographiques des bassins

Carte des bassins versants vers Montréal (Source : Hydro-Québec) et plan géographique du Lac des Deux Montagnes (Source : Ville de Montréal)

